

Durée :

- Formation alternée sur 1 an
- De septembre à mars
- 630 h de formation, soit 18 semaines
- 1 190 h en entreprise soit 34 semaines sur 5 temps d'alternance (congés payés compris)

Lieu :

- 1^{er} semestre à l'Université du Havre
- 2^{ème} semestre au CFA de Seine-Maritime NaturaPÔLE - site de Mont Saint Aignan.

Modalités pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Pratiques sur plateaux techniques / Visites
- Utilisation des ressources numériques

Coût de la formation :

Formation gratuite pour l'apprenti-e
Prise en charge du coût de la formation par les opérateurs de compétences
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

Contact :

 Tél. 02 35 12 26 26
 cfa.fauville@educagri.fr

ou François TEXIER (Responsable de formation)

 Tél. 06 07 14 80 13
 francois.texier@educagri.fr

 32 rue Alfred Kaslter
76130 Mont Saint Aignan
 www.cfa.naturapole.fr

Productions Végétales

Spécialité : **Expérimentateur du végétal**

En partenariat avec l'Université du Havre



Ce diplôme est également accessible en VAE (univ-lehavre.fr)

Objectifs de la formation

La licence pro Expérimentateur du végétal est un diplôme de niveau 6 qui permet de former des technicien-nes spécialisé-es dans le domaine de l'**expérimentation** liée au végétal (grandes cultures, maraîchage, horticulture, production fruitière ...), capables d'intégrer des instituts techniques, chambres d'agriculture, coopératives agricoles, organismes de recherche publics, semenciers, firmes phytosanitaires, entreprises prestataires.

La licence pro «Expérimentateur du végétal» permet à son-sa titulaire d'être capable de :

- Réaliser des essais expérimentaux quelque soit la culture agronomique
- Maîtriser les statistiques en vue d'interpréter les résultats expérimentaux
- Utiliser les logiciels et outils modernes de la communication
- Connaître les exigences des plantes dans leur environnement
- Posséder les connaissances professionnelles en biotechnologie végétale, agronomie et protection phytosanitaire
- Respecter l'environnement
- Connaître la réglementation en vigueur
- Être autonome

Pour la poursuite d'études et les débouchés professionnels se référer au site internet.

Conditions d'admission

Pour être admis-e en formation, les candidat-es doivent :

- Être âgé-es de moins de 30 ans
- Être titulaire d'un Bac+2 (L2 SV, BTS, DUT dans les domaines de la biologie, de l'agronomie et du végétal).
- Admission sur dossier et entretien. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations et le projet professionnel des candidat-es.
- L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage auprès du CFA et de l'inscription à l'Université du Havre.

Contenu de la formation

UE 1	La plante dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Biologie fonctionnelle des plantes : nutrition, interactions biotiques et développement ; relation plante environnement et sol ; Biologie moléculaire et biochimie végétale • Ecologie végétale : biodiversité, télédétection
UE 2	Projet tuteuré	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche documentaire, maîtrise de l'information, la synthétiser, l'argumenter ; rédaction et communication ; Anglais scientifique
UE 3	L'environnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Economie, droit et filière de production végétale • Statistiques appliquées, • Anglais professionnel, communication • Techniques de recherche d'emploi
UE 4	Mise en œuvre des connaissances dans le champ professionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs expérimentaux et BPE • Protection phytosanitaire et malherbologie • Création variétale ; Agronomie
UE 5	Immersion professionnelle Stage ou alternance	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en pratique professionnelle, rapport d'expérimentation et soutenance orale

Evaluation - Validation

La formation fait l'objet :

- De partiels, présentations orales, travaux de groupe, contrôle en formation, soutenance finale

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

Chiffres clés

- Taux moyen de réussite à l'examen (2019-2023) : 98,8 %
- Taux d'emploi (à 6 mois, sortants 2021) : 100 %
- Taux moyen de satisfaction : non disponible

Rémunération

18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

Contact :

 Tél. 02 35 12 26 26

 cfa.fauville@educagri.fr

 32 rue Alfred Kastler
76130 Mont Saint Aignan

 www.cfa.naturapole.fr



cfa.naturapole.fr